

Immigration : quel enjeu pour l'économie française ?

Marie Bellan, *Les Echos*, 26 avril 2011

Avec un flux net de 100.000 personnes par an, la France est l'un des pays européens qui accueillent le moins d'étrangers. A l'heure où le ministre de l'Intérieur plaide pour une réduction de l'immigration légale, l'analyse des chiffres bouscule quelques idées reçues.

La France est l'un des plus vieux pays d'immigration en Europe. Au début du XX^e siècle, notre pays comptait déjà près de 1 million d'immigrés, contre 5 millions actuellement. On a peine à imaginer, aujourd'hui, que certaines entreprises, dans les années 1960, allaient jusqu'à débaucher les ouvriers immigrés dans leur propre pays, Maroc et Algérie en tête. Depuis quelques semaines, c'est un tout autre discours que distille le ministre de l'Intérieur et de l'Immigration, Claude Guéant, en plaidant pour une diminution des flux d'immigration légale. Un virage à 180° par rapport au credo sarkozyen de « l'immigration choisie », qui visait au contraire à favoriser l'arrivée de travailleurs étrangers dans des secteurs en pénurie de main-d'oeuvre. Ce changement de pied s'explique-t-il par une augmentation avérée des flux migratoires ? La France doit-elle effectivement limiter l'accueil des étrangers sur son territoire ? Quelles en seraient les conséquences sur l'économie nationale ? Les chiffres bruts et leur analyse bousculent quelques idées reçues...

La proportion d'immigrés augmente-t-elle sur le territoire français ?

Dans les années 1920, la moyenne annuelle des entrées en France était de l'ordre de 300.000 immigrés (personnes étrangères nées hors de France). Ils étaient 200.000 l'an dernier. C'est à partir de 1974 que ces flux ont été régulés et, depuis une vingtaine d'années, les arrivées d'étrangers non communautaires se sont stabilisées autour de 150.000 à 200.000 personnes par an. Par ailleurs, 100.000 individus quittent chaque année l'Hexagone (immigrés rentrant chez eux ou Français partis s'installer à l'étranger). Autour de 100.000 personnes par an, en moyenne, restent donc à accueillir. Un chiffre bien modeste comparé aux autres pays développés. La Norvège, l'Italie ou l'Espagne ont une proportion d'immigrés plus de deux fois supérieure à la nôtre. « *Que l'on raisonne en stock ou en flux, la France compte parmi les pays européens où l'immigration est la plus faible* », explique Georges Lemaitre, économiste spécialiste des migrations à l'OCDE. En outre, « *la structure de l'immigration est restée très stable dans le temps, la France accueillant depuis plus de vingt ans majoritairement des populations d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne* », complète Lionel Ragot, économiste au centre de recherche Cepii.

Peu d'immigrés en proportion de sa population et des provenances qui n'ont pas changé depuis vingt ans, comment expliquer, alors, que « *les Français ne se sentent plus chez eux ?* », pour reprendre les mots de Claude Guéant. Seule la forte concentration des immigrés peut expliquer ce sentiment de « trop-plein » dans certaines zones géographiques, cumulant souvent plusieurs handicaps : « *Un immigré sur cinq vit en zone urbaine sensible, où le taux de pauvreté est près de trois fois plus élevé que sur l'ensemble du territoire* », analyse Patrick Gaubert, président du Haut Conseil à l'intégration.

Les immigrés pèsent-ils sur les comptes sociaux ?

La France est l'un des pays développés les plus généreux en termes de protection sociale. Un atout, pour attirer les « talents » étrangers. Mais potentiellement aussi un fardeau financier, s'il apparaissait que les immigrés profitaient plus du système que les nationaux.

De fait, selon une étude menée par des chercheurs du Cepii (1), les populations immigrées non communautaires sont, à première vue, plus souvent bénéficiaires de la protection sociale, en dehors de la retraite et de la santé -qui sont de loin les deux premiers postes de dépenses. « *Les immigrés issus du Maghreb et ceux issus du reste de l'Afrique sont respectivement 1,6 et 1,7 fois plus nombreux à recevoir des allocations chômage, 3,8 et 3,9 fois plus représentés parmi les bénéficiaires du RMI* », notent les auteurs. Du coup, si l'on compare à une date donnée (ici 2005) la contribution globale au budget des administrations publiques avec le volume des aides versées, les immigrés apparaissent favorisés par rapport aux nationaux. « *Pour autant, même si en moyenne les immigrés semblent payer moins de taxes et recevoir plus de transferts que les natifs, la différence de structure par âge de la population immigrée, regroupée dans les classes d'âge actives, [...] conduit à une contribution nette moyenne des immigrés au budget de l'Etat supérieure à celle des natifs* », tempère Lionel Ragot, co-auteur de l'étude.

En somme, les immigrés étant proportionnellement peu représentés parmi les plus de 60 ans, qui sont les premiers bénéficiaires de la protection sociale (maladie et retraite essentiellement), leur poids dans les comptes sociaux reste faible, et ce malgré un taux de chômage élevé. Sur un strict plan budgétaire, la présence d'immigrés est même positive, du fait de l'apport régulier d'individus actifs. Conclusion, « *l'immigration réduit le fardeau fiscal du*

vieillesse démographique, soutient Lionel Ragot, et sans cet apport, dans l'hypothèse d'une immigration zéro, le besoin de financement de la protection sociale à l'horizon du siècle passerait de 3 % à environ 5 % du PIB ».

Cet apport pourrait même être plus fructueux encore si la France parvenait à attirer des populations étrangères plus qualifiées, donc moins sensibles au chômage et avec des salaires plus élevés. Mais ce « gain » ne pourrait qu'être temporaire, prévient toutefois l'économiste, car, « au bout de quarante ans, les caractéristiques démographiques d'une immigration sélective -les cadres ont une espérance de vie plus longue que les ouvriers, et ils ont moins d'enfants -l'emportent sur les effets bénéfiques de départ ».

Une diminution de l'immigration suffirait-elle à faire baisser le chômage ?

Faire baisser le taux de chômage en ralentissant l'accès au marché de l'emploi et plus largement les autorisations de séjour des immigrés est une idée déjà ancienne à laquelle s'est rangé dernièrement Xavier Bertrand. Le ministre du Travail s'est fixé pour objectif de mieux former les chômeurs français, pour les orienter vers les métiers dits en tension -dans la restauration, mais aussi le bâtiment ou les travaux publics -occupés en grande partie par les immigrés. Raisonnablement séduisant... sur le papier. « C'est une illusion de mettre face à face le nombre d'immigrés et le nombre de chômeurs en pensant qu'ils sont substituables, estime Patrick Simon, démographe à l'Institut national démographique. Il y a des effets rémunérations, des effets compétences et de spécialisation dont il faut tenir compte. » En clair, ces emplois sont souvent plus pénibles que la moyenne, moins bien payés et plus précaires. Ils intéressent donc peu les chômeurs français. Faire baisser le nombre d'immigrés pourrait même avoir des effets néfastes : « C'est une politique malthusianiste qui comporte de vrais risques, soit d'augmenter encore certaines tensions sur le marché de l'emploi, soit de voir croître le travail au noir, et donc l'immigration illégale », poursuit Patrick Simon.

Si le travail immigré peut avoir un effet déflationniste sur les salaires dans certains secteurs d'activité, les chercheurs s'accordent à dire qu'il ne peut pas être rendu responsable de l'accroissement du chômage chez les nationaux. Ce serait même plutôt l'inverse : « On peut postuler qu'avec l'installation durable de la crise économique, les immigrés ont joué un rôle d'amortisseur pour l'ensemble du marché du travail, ce qui a permis aux Français d'origine de se maintenir dans une position relativement plus favorable », expliquent Didier Gelot et Claude Minni dans une étude de mars 2010 (2). Le taux de chômage des immigrés est de 16 %, il atteint près de 20 % pour les étrangers originaires du Maghreb et d'Afrique.

L'immigration peut-elle pallier le vieillissement de la population ?

Elle peut le compenser, mais en partie seulement. L'immigration a certes un impact positif sur la population active : selon les dernières projections de l'Insee, un apport migratoire de 150.000 personnes par an engendrerait 1 million d'actifs de plus en 2040. Mais les flux actuels ne permettent pas de faire baisser de façon significative le ratio entre actifs et inactifs : « Pour maintenir notre ratio de dépendance entre actifs et inactifs au même niveau que dans les années 2000 grâce à l'immigration, il faudrait des flux de migrants sans commune mesure avec ce que l'on peut raisonnablement envisager -plusieurs millions chaque année -et qui aboutiraient au doublement de la population française tous les quarante ans, relève Lionel Ragot. L'immigration n'est donc clairement pas une solution au vieillissement et les effets produits sont de toute façon toujours temporaires. »

